

Les agents de sécurité de la SNCF sauvent la vie d'enfants ? Ils sont mis en examen pour meurtre

écrit par Christine Tasin | 6 juillet 2021



Tout est fait pour décourager tous ceux qui seraient tentés et par la légitime défense, et par la défense d'autrui, et par l'usage de la légitime violence pour laquelle policiers, gendarmes et agents de sécurité sont en principe payés.

Hélas, les affaires se suivent et se ressemblent... les voyous, les clandestins, les terroristes, les racailles, les dégénérés peuvent bien faire tout ce qu'ils veulent, ils ont peu de chance d'être tués.

Tout simplement parce que les juges et la police des polices s'acharnent sur ceux qui osent s'opposer à tous les salopards qui hantent nos villes et à présent nos villages.

Ici ce sont deux agents de sécurité de la SNCF qui ont tué un terroriste au couteau qui sont carrément mis en examen quand ils devraient être reçus à l'Élysée et médaillés... Ah ils ne s'appellent pas Theo et ils ne sont pas capables de monter 4 étages par les balcons pour prétendument sauver un gosse de 2 ans qui, en véritable acrobate se serait rattrapé au balcon en passant devant l'étage sous le sien...

Non des agents de sûreté de la SNCF, quoique entraînés à tirer, pour peu que, circonstance aggravante, ils soient blancs, sont d'emblée soupçonnés, accusés, traînés en justice, condamnés.. juste pour avoir empêché de dangereux criminels ou terroristes d'achever leurs noirs desseins.

Les deux agents de la sûreté ferroviaire (SUGE) qui ont été présentés à un juge d'instruction ce vendredi ont été mis en examen pour « homicide volontaire ». Ils ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire.

Les [deux agents de la sûreté ferroviaire](#) âgés de 27 et 33 ans qui [ont ouvert le feu](#) sur un homme menaçant et armé d'un couteau à Ermont (Val-d'Oise) ce mercredi, le tuant, ont été mis en examen pour « homicide volontaire » a annoncé le parquet de Pontoise ce vendredi soir.

Les deux hommes ont été laissés libres sous contrôle judiciaire. Le parquet avait initialement qualifié les faits en « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Les cinq agents qui ont participé à cette intervention qui s'est soldée par la mort du suspect

avaient été [placés en garde à vue](#) peu après les faits. Trois d'entre eux avaient ensuite été remis en liberté.

Un juge d'instruction a été chargé de mener la suite des investigations qui devront désormais déterminer si les deux agents ont agi, ou non, en état de légitime défense ou en état de nécessité pour neutraliser cet homme, tué de quatre balles.

Une partie de l'intervention filmée

Le suspect qui était âgé de 36 ans était bien connu des services de police et de justice. Son casier judiciaire comportait quinze mentions, notamment pour violences. Les agents de la SUGE avaient repéré cet homme sur le quai de la gare SNCF peu avant 16 heures, alors qu'il menaçait des voyageurs attendant leur train.

Il avait alors pris la fuite vers l'extérieur avant de croiser la route d'un groupe de 11 enfants et leurs deux accompagnateurs dans la rue. « *Tuez-moi ou je vais en tuer un* », aurait lâché l'agresseur, qui avait toujours son couteau en main. Il aurait également touché des enfants mais pas avec son arme blanche. Une vidéo amateur [montrant une partie des faits a été diffusée sur les réseaux sociaux](#).

Les syndicats FO et UNSA Ferroviaire ont apporté leur « *soutien plein et entier* » à leurs collègues impliqués, saluant leur « *professionnalisme* ».

<https://actu17.fr/homme-au-couteau-neutralise-par-balles-a-ermont-deux-agents-de-la-suge-mis-en-examen-pour-meurtre/>

Le but évident est de faire entrer dans la tête des policiers, gendarmes et autres agents de sécurité qu'ils ont le droit de taper et de tirer sur les Gilets jaunes et autres patriotes soupçonnés d'être "d'extrême-droite", mais ils doivent avoir en tête que les étrangers ou d'origine étrangère sont dans leur majorité des musulmans et donc ils sont "sacrés"

intouchables. C'est écrit dans le Coran. Les musulmans, c'est la meilleure des communautés, au-dessus des autres, les non musulmans n'ont pas le droit de s'en prendre à eux. Et les musulmans doivent défendre, quoi qu'il arrive, leurs coreligionnaires.

C'est long, mais ça entre peu à peu dans la tête de ceux qui seraient tentés de jouer les Zorro...